

vous propose une formation sur le thème:

La communication en vue d'élections

Comprendre le fonctionnement des médias et en faire une analyse critique permet d'avoir un rapport plus efficace et mieux maîtrisé avec eux.

**Vendredi 17 novembre et
 samedi 18 novembre 2006
 de 9h00 à 17h30**

au FIAP, salle Vienne,
 30 rue Cabanis, 75014 Paris.

Métro: Saint-Jacques ou Glacière.

RER: Denfert-Rochereau.

Le droit à la formation des élu(e)s

La loi n° 92-108 du 3 février 1992 relative aux conditions d'exercice des mandats locaux prévoit notamment dans son titre II un droit des élu-e-s locaux à la formation. Les frais de formation de l'élue-é constituent **une dépense obligatoire pour les collectivités.**

Cette loi insère au Code Général des Collectivités Territoriales, les articles 2123.12 et suivants qui en précisent les modalités et les aspects pécuniaires, afin que chaque élu-e, bénéficiaire ou non d'une indemnité de fonction, puisse exercer son droit à la formation sous réserve que celle-ci soit dispensée par un organisme agréé, ce qui est le cas de *Formation et Citoyenneté*.

Nous demandons à chaque élu-e, pour éviter toute difficulté liée à l'engagement de dépenses, de faire viser, pour accord, le bulletin d'inscription joint.

Les frais de transport et d'hébergement éventuels devront faire l'objet d'une demande de remboursement directe, par chaque élu-e, auprès de sa collectivité.

En cas de désistement, si *Formation et Citoyenneté* n'est pas prévenue une semaine avant le stage, celui-ci sera facturé à hauteur de 50%.

Le coût de cette prestation sera facturé par *Formation et Citoyenneté* sur la base de tarifs préférentiels établis par solidarité entre petites et grandes collectivités.

Les tarifs pour les journées de formation:

Elu(e)s et agents territoriaux des communes de :	
- moins de 1000 habitants	250 €
- de 1000 à 5000	300 €
- de 5000 à 10000	350 €
- de 10000 à 20000	450 €
- de 20000 à 30000	500 €
- de 30000 à 40000	550 €
- de 40000 à 50000	600 €
- de 50000 à 60000	650 €
- plus de 60000	700 €
Conseillers Généraux et Régionaux	700 €

Les tarifs comprennent les frais de formation et les déjeuners.

Bulletin d'inscription aux journées (valant convention simplifiée de formation)

du vendredi 17 au samedi 18 novembre 2006, de 9h00 à 17h30
Au FIAP, 30 rue Cabanis, 75014 PARIS.

L'agrément de Formation et Citoyenneté pour la formation des élu-e-s est enregistré dans le Val de Marne (94).

Bulletin à renvoyer par courrier
 ou par télécopie au 01 43 79 32 09

La communication en vue d'élections.
 organisées par Formation et Citoyenneté.

Nom : _____ Conseil régional : _____
 Prénom : _____ Conseil général : _____
 Adresse : _____ Commune de : _____
 Collectivité territoriale : _____

Code Postal : _____
 Ville : _____
 E-mail : _____
 Fonction élective : _____

Signature de l'élue(e) inscrit(e) à la journée : _____
 avec cachet : _____

Nombre d'habitants
 (pour les élus communaux) : _____

CACHET



La communication en vue d'élections

Comprendre le fonctionnement des médias et en faire une analyse critique permet d'avoir un rapport plus efficace et mieux maîtrisé avec eux.

La journée sera animée par **Aline Paillet** ancienne députée européenne, journaliste, productrice Radio France, formatrice.

Vendredi 17 novembre

Le rapport aux médias

9h00 Accueil.

9h30 Qui sont les journalistes ?
Comment travaillent-ils ?
Qu'attendons-nous d'eux ?
Comment les aborder ?
Comment éviter les pièges ? «Y aller ou pas ?».

12h30 Déjeuner.

14h00 Quels outils pour la campagne ?
L'écrit, les réunions, la profession de foi, le porte à porte, le téléphone, la pratique du «coucou».

17h30 Clôture.

Samedi 18 novembre

L'entraînement à l'interview télé. radio.

9h00 Théorie et mise en pratique.
Jeux de rôle. Analyse des mises en scène.
Préparation de l'interview.

12h30 Déjeuner.

14h00 Repérer et éviter les pièges.
Assumer sa fonction, son rôle, sa place, le «syndrome du je-nous».
Prendre la parole.

17h30 Clôture.

formation
Et citoyenneté

Formation et Citoyenneté
21 ter, rue Voltaire
75011 Paris

